

FORMATION

Mise en œuvre de pratiques Numérique Responsable



Modalités d'organisation

Durée totale

2,5 jours (17,30h)

Format

Présentiel

Lieu (présentiel)

Dans vos locaux ou ceux de Bilbea (nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap)

Public visé

Équipes dirigeantes (CODIR, COMEX, ...), Dirigeants (DG, DSI, DAF, etc)
Équipe projet RSE
Équipe projet SI

Modalité pédagogique

Intra-entreprise

Prérequis

Aucun prérequis

Dates

2023 – 2024 - Nous contacter (formation@bilbea.fr)

Période de validité

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Tarif public (applicable au 01/01/2024)

Forfait Intra-entreprise : sur devis

Objectifs de la formation

- Définir et piloter la mise en œuvre d'un plan stratégique NR, au travers d'objectifs, de métriques (KPI) et d'une communication adaptée
- Déployer le plan d'action NR établi au cours de la formation
- Fédérer les parties prenantes, internes ou externes, autour de la démarche

Contenu du programme de formation

Jour 1 : Evaluer sa maturité Numérique Responsable

A) Les référentiels du champ Numérique Responsable

1. Le label NR
2. L'écoconception (RGESN)
3. L'accessibilité numérique (RGAA)
4. La cybersécurité
5. L'empreinte carbone (Bilan carbone)

B) Auditer sa maturité Numérique Responsable

1. La stratégie et la gouvernance
2. Human IT
3. Le cycle de vies des services numériques
4. La politique NR sur le territoire (Collectivités)
5. L'inclusion numérique

C) Mesurer l'empreinte carbone du numérique

1. Les principes
2. La méthode
3. Les outils

Jour 2 : Définir sa stratégie Numérique Responsable

A) Identifier les bénéfices attendus pour son organisation

1. Marque employeur
2. Engagement RSE
3. Productivité
4. Maitrise des coûts
5. Conformité réglementaire

B) Se fixer des objectifs

1. Objectifs de réduction de l’empreinte environnementale
2. Objectifs à impact positif sur l’écosystème social
3. Objectifs à impact positif sur l’écosystème sociétal

C) Définir les mesures à mettre en place

1. Identifier les ressources à mettre en œuvre
2. Établir un plan d’action

D) Proposer une planification

1. Élaborer la planification du projet
2. Identifier les principes de suivi

E) Identifier les indicateurs (KPI)

1. Définir les métriques à mettre en œuvre
2. Identifier l’outillage adapté

Jour 3 : Rédiger la feuille de route et synthèse (3h30)

A) Formaliser sa démarche numérique responsable

1. Communiquer sur la démarche
2. Fédérer les parties prenantes
3. Accompagner le changement

B) Synthèse et partage

1. Remise des documents générés
2. Echanges autour de l'animation du projet dans l'Organisation
3. Retour d'expérience des stagiaires

Modalités pédagogiques

- Présentiel
- **Les moyens pédagogiques et techniques**
Cette formation est essentiellement centrée sur des apports méthodologiques et des ateliers collectifs visant à élaborer le projet interne des participant(e)s. Au travers d'un support pédagogique régulièrement mis à jour, la session est illustrée par des éléments chiffrés et des informations issues de publications des organismes référents du domaine.
- **Les outils**
Salle pouvant accueillir tous les participants avec vidéo projecteur et connexion internet pour la présentation, ordinateurs pour les participant(e)s (non fournis), outil numérique Bilbea.
- **Nombre de participants**
Adapté au format de l'équipe projet

Suivi et évaluation :

- Un questionnaire de positionnement en début de session pour situer son niveau de maturité et ses attentes
- L'application ACTnR ® de Bilbea permet le suivi et l'élaboration du plan Projet tout au long de la formation
- Les documents (diagnostic, objectifs et plan d'action) générés par l'application sont téléchargés et remis à chaque participant(e)
- Un accès nominatif à l'application de suivi est offert à chaque participant(e)s pendant les 6 mois suivant la formation
- Un questionnaire de satisfaction pour chaque stagiaire permet d'évaluer le contenu, le rythme et la qualité de la formation et du formateur

Validation :

- Une attestation de participation est remise en fin de formation à chaque participant(e)

Conditions d'annulation :

- Bilbea se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées si le nombre minimal de stagiaire n'est pas atteint
- Annulation d'une formation Inter et intra entreprises par le Client :
Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de Bilbea. Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit. La demande devra être communiquée au moins quatorze (14) jours calendaires avant le début de la formation. À défaut, 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.
- Date limite d'inscription : 14 jours calendaires avant la date du 1^{er} jour de la session

Nous contacter

BILBEA

Responsable de formation : Éloïse BAILLEUX

02 78 77 64 05

formation@bilbea.fr

Hangar 107

107 allée François Mitterrand

76100 Rouen

Nous sommes à l'écoute des besoins des personnes en situation de handicap et nous pourrions adapter les modalités et/ou les contenus des formations